Image not found or type unknown

Héritage Grands parents quand le père est mort

Par **Grmiade**, le **15/02/2015** à **23:05**

Bonjour,

Mon père étant mort, je me questionne sur la part d'héritage que je pourrais probablement recevoir de mes grands parents paternels. En sachant que je ne les connait pas. Ma mère aillant quitter mon père quand je n'étais encore qu'un bébé, ils n'ont jamais fait de démarche pour me voir. Mon père avait une soeur et un frère encore vivant.

Pouvez-vous me renseigner ? Saurais-je prévenu le jour de leur mort ?
Merci d'avance.

Par **domat**, le **16/02/2015** à **09:51**

bjr,
vous hériterez de vos grand parents paternels en représentation de vos père prédécédé (si votre père vous a reconnu).
en principe à leurs parents, le notaire saisi, recherchera les héritiers.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés